### Département des Yvelines Arrondissement de Mantes la Jolie

Canton de Limay

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021

Le 23 mars 2021, le conseil municipal, légalement convoqué le 16 mars 2021, s'est réuni à 18h30 à huis clos à la salle Aigue Flore en mairie sous la présidence de Madame Maryse DI BERNARDO, maire.

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Pouvoirs : 1

### Etaient présents :

Mesdames et Messieurs ANDRÉ François-Xavier, BLONDEAU Corinne, COUTREAU Jean-Marie, DA COSTA Alberto, DAÏ PRA Antoine, DÉCALOGNE Charles, DI BERNARDO Maryse, DUCLOS Patricia, LESOURD Monique, MENDES Frédérique, ROCHET Muriel et SONGEUR Sylvie formant la majorité des membres.

### Etaient absents:

Messieurs GOULAY Joël (pouvoir à DUCLOS Patricia), PHELIPPOT Samuel et RATEAU Lionel (excusés).

Madame Frédérique MENDES a été élue secrétaire de séance.

### Communication préalable

### Eglise de la Nativité de la Vierge

Dans le cadre de travaux sur l'antenne Orange présente dans le clocher, Madame le maire informe les conseillers, et plus particulièrement Madame ROCHET et Monsieur ANDRÉ, que l'église devra rester fermée au moins jusqu'à mi-avril, date prévue de fin de travaux. En effet, il y a notamment un échafaudage et une nacelle-ciseaux qui pourraient être source de danger en cas de présence de public.

Arrivée de Madame SONGEUR.

### • Mise en œuvre du programme électoral 2020/2026

Madame le maire évoque les projets du programme électoral de la présente mandature : aménagement d'une aire de jeux, réfection du mur du cimetière, réhabilitation du logement Aigue Flore et mise en accessibilité de la salle Aigue Flore. Ces 4 dossiers ont été confiés pour études séparées à l'agence départementale IngénierY.

Elle leur a demandé de déterminer une enveloppe budgétaire globale pour permettre de faire des choix pour le dépôt d'un  $1^{er}$  contrat rural, dispositif d'aide financière réservée aux communes de moins de 2000 habitants alliant la Région Ile de France (40%) et le Département des Yvelines (30%). Le contrat rural peut désormais être consacré à une seule opération pour un montant de dépenses subventionnables plafonné à  $370\,000 \in HT$ .

Pour le moment, la réfection du mur du cimetière avec stationnement et cheminement piétonnier sécurisés ainsi qu'une meilleure visibilité du Monument aux Morts est chiffrée à 132 000 € HT.

IngenierY est également chargé de rechercher toutes les sources de financement possibles.

Le conseil sera amené à se prononcer sur les dossiers à lancer en priorité en fonction des simulations financières proposées par IngenierY.

### GPS&O – Opération « un mur – une œuvre »

Madame le maire informe que la candidature de la commune proposant le mur de l'école côté parvis a été finalement été retenue, malgré un 1<sup>er</sup> refus de la part de GPS&O suite aux travaux de menuiseries prévus qui sont en fait déjà réalisés.

Avec Madame DUCLOS et Monsieur COUTREAU, une présélection d'œuvres artistiques a été réalisée avec pour thématiques :

- Le livre (symbole de la lecture, de la connaissance)
- La liberté (savoir, apprentissage)

of An or ce

- La nature (en lien avec le nom de l'école : « Les 3 Tilleuls »)
- L'intégration du nom de l'école dans la fresque

La présélection est soumise à l'avis des conseillers présents. Il en ressort que Seth, puis Jace, Abys et Lady M sont les artistes plébiscités. Ce choix sera transmis à GPS&O qui contactera les artistes pour vérifier leur disponibilité cet été, d'autant plus que les artistes choisis vivent à l'étranger.

Monsieur DA COSTA demande quelle est la longévité de ces œuvres : la question sera posée.

### Terrains à vendre - rue de la Source

Madame le maire indique que 2 promoteurs se sont manifestés pour travailler sur l'Opération d'Aménagement et de Programmation (OAP) de la rue de la Source, consistant à racheter tous les terrains et à les rediviser pour prévoir 6 constructions. Etant donné qu'il n'y a pas de réseau d'assainissement sur cette portion de voie, des mini-stations individuelles sont à prévoir.

Cette OAP comprend le terrain communal cadastré AC0136 en vente depuis 2018 pour 213 370 € (1 123 m² -190 € le m²), prix réaffirmé à ces 2 promoteurs. La vente de cette parcelle permettrait d'avoir les fonds nécessaires pour engager les projets communaux.

### Domaine de La Falaise de la ville de Puteaux

Malgré l'étude toujours en cours « Maison de retraite, construction de villas et réhabilitation du château », la ville de Puteaux a relancé une nouvelle consultation pour la vente du Domaine. 3 nouveaux potentiels acquéreurs se sont présentés pour les projets suivants :

- Habitation personnelle d'une fratrie dans le château et aménagement d'appartements de standing dans l'ancienne maison de retraite.
- Appartements et école privée type Montessori
- Résidence seniors et espaces de coworking et/ou de séminaires

Madame le maire rappelle que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) encadre les possibilités de constructibilité à la demande de la commune (maximum : + 10% des bâtiments existants).

### Demande de location de la salle Aigue Flore par une association

Madame le maire indique qu'une association de yoga de Poissy nous a sollicité, entre autres communes, pour la location d'une salle pour accueillir des cours collectifs.

Sur la base d'une mise à disposition de la salle pour dépanner une association épônoise en 2017 à 70 € la séance d'1h15, il a été proposé à cette association une location à 80 € la séance de même durée. L'association, bien qu'intéressée, a décliné cette proposition, indiquant que ce tarif était trop élevé par rapport à la recette générée par une séance. De plus, elle précise qu'elle loue actuellement (en dehors du contexte sanitaire actuel) des salles entre 10€ et 18€ pour une séance de 1h15.

Monsieur DA COSTA demande si le souhait de la commune est d'aider les associations même extracommunales, en envisageant de leur louer la salle. Il suggère qu'un tarif intermédiaire entre 20 et 80 € soit trouvé, notamment en calculant le coût réel de mise à disposition de la salle (frais d'entretien, eau, électricité...).

Monsieur ANDRÉ suggère de recontacter l'association afin de connaître son projet et ses souhaits pour étudier sa demande.

### 1. Compte rendu de la séance du 9 février 2021

Madame le Maire en donne lecture et le soumet au vote de l'assemblée. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### 2. Compte de Gestion 2020

### 3. Compte Administratif 2020

Madame le Maire rappelle aux conseillers présents que la comptabilité des collectivités fait l'objet d'une double écriture : la première tenue par les services administratifs de la collectivité est retracée par le Compte Administratif. La seconde tenue par les services du comptable assignataire de la commune, est sanctionnée par le J.1C

Conseil municipal du 23 mars 2021 - 2/10

compte de gestion. Le compte administratif et le compte de gestion doivent être identiques. Chaque année, le Conseil municipal délibère sur la conformité du compte de gestion présenté par le Trésorier.

La loi fait obligation aux communes de se prononcer sur le compte de gestion avant l'adoption du compte administratif correspondant.

L'exercice 2020 vient de s'achever et, après vérification avec le Service de Gestion Comptable (anciennement Trésorerie) de Mantes-la-Jolie, le résultat se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
Recettes	477 271,26 €	2 711,00 €	
Dépenses	480 147,04 €	28 693,92 €	
Résultats/section	- 2 875,78 €	- 25 982,92 €	
Résultats cumulés 2019	- 5 645,89 €	60 092,44 €	
Résultats cumulés 2020	- 8 521,67 € 34 109,52 €		
Resultats cumules 2020	25 58	7,85 €	

Le compte de gestion 2020 dressé par Madame POMMAREDE, Trésorière du SGC de Mantes-la-Jolie, se trouve en concordance avec le compte administratif 2020.

Les restes à réaliser 2020 (RAR) s'établissent comme suit :

	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
		Budgétée 2020
Article	Nature de la dépense	Réalisée 2020
		Non réalisée 2020 : RAR
	Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »	
2135	Programme 2016 accessibilité de l'école « Les 3 Tilleuls » - Opération n° 31	6 480,00 €
		0,00€
		2 200,00 €
	Remplacement menuiseries bureau du maire et étage école « Les 3 Tilleuls » - Opération n° 40	17 808,00 €
2135		0,00€
		17 808,00 €
		20 008,00 €

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	
		Budgétée 2020
Article	Nature de la dépense	Réalisée 2020
Aiticle	Nature de la depense	Notifiée non réalisée 2020 : RAR
	Chapitre 13 « Subventions d'investissement »	
		1 620,00 €
1341	Programme 2016 accessibilité de l'école « Les 3 Tilleuls » - Opération n° 31 - DETR notifiée	0,00€
	DETITIONISC	1 620,00 €
		30 657,00 €
1328	Programme 2016 de sécurisation au risque attentat de l'école « Les 3 Tilleuls » - Opération n° 33 - Fonds de concours GPS&O notifié	0,00€
Operation n° 33 - Fonds de concours GPS&O notifie		5 000,00 €
		4 490,00 €
13251	Réfection du Monument aux Morts - Opération n° 35 - Fonds de concours GPS&O notifié	0,00€
	0.000 1000	4 490,00 €
		11 110,00 €

Délibération n° MD 848/2021 relative au vote du Compte de Gestion 2020 adoptée à l'unanimité.

Délibération n° MD 849/2021 relative au vote du Compte Administratif 2020 adoptée à l'unanimité, Madame le maire ayant quitté la séance.

## **EXTRAITS DU COMPTE DE GESTION 2020**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 078109

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC MANTES-LA-JOLIE

ETABLISSEMENT : LA FALAISE

## Résultats budgétaires de l'exercice

38000 - LA FALAISE

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE PONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	107 574,44	488 630,00	596 204 44
Titres de recette émis (b)	2 711,00	498 107,27	500 818.27
Réductions de titres (c)		20 836,01	20 836.01
Recettes nettes (d = b - c)	2 711,00	477 271,26	479 982.26
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	107 574,44	488 630,00	596 204 44
Mandats émis (f)	28 693,92	481 002,20	509 696 12
Annulations de mandats (g)		855,16	35 36
Depenses nettes $(h = f - g)$	28 693,92	480 147,04	508 840 96
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			Management of the Control of the Con
(h - d) Déficit	25 982,92	2 875,78	28 858 70

# Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non

personnalisés

38000 - LA FALAISE

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal Investissement	60 092,44		-25 982,92		34 109 52
Fonctionnement	-5 645,89		-2 875,78		-8 521 67
TOTAL I	54 446,55		-28 858,70		25 587, 85
II - Budgets des services à					
caractère administratif				7	
TOTAL II	H				
III - Budgets des services					
নৱ					
caractère industriel				1130	
et commercial					
TOTAL III	H				
TOTAL I + II + III	54 446,55		-28 858,70		25 587.85

SIC

Conseil municipal du 23 mars 2021 - 4/10

### **EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Article	•		Budgétisé	Total réalisé	% Réalisé	Disponible	% Dispo
FON	CTIONNEMENT						31-1115
D	DEPENSES	3.74					
002	Déficit antérieur reporté	fonct	5 645.89 €	0.00€	0.0%	5 645.89 €	100.0%
Total	002 Déficit antérieur report	té (fonc)	5 645.89 €	0.00€	0.0%	5 645.89 €	100.0%
60611	Eau & assainissement		1 850.00 €	2 067.26 €	111.7%	-217.26€	-11.7%
60612	Energie-électricité		18 550.00 €	19 152.24 €	103.2%	-602.24€	-3.2%
60622	Carburants		1 230.00 €	1 005.73 €	81.8%	224.27€	18.2%
50623	Alimentation		500.00€	220.43 €	44.1%	279.57 €	55.9%
60624	Produits de traitement		300.00 €	97.55€	32.5%	202.45 €	67.5%
50628	Autres fournitures non st	ockées	0.00€	333.58 €	0.0%	-333.58€	0.0%
60631	Fournitures d'entretien		3 000.00 €	3 019.01 €	100.6%	-19.01 €	-0.6%
50632	<ul> <li>F. de petit équipement</li> </ul>		4 120.00 €	4 038.30 €	98.0%	81.70€	2.0%
50636	Vêtements de travail		190.00€	68.10€	35.8%	121.90 €	64.2%
5064	Fournitures administrativ	res	3 400.00 €	1 196.85 €	35.2%	2 203.15 €	64.8%
6067	Fournitures scolaires		2 852.48 €	2 249.46 €	78.9%	603.02€	21.1%
5068	Autres matières & fourni	tures	8 220.00 €	8 288.30 €	100.8%	-68.30 €	-0.8%
511	Contrats prestations servi	ices	6 675.00 €	5 234.06 €	78.4%	1 440.94 €	21.6%
6135	Locations mobilières		15 810.00 €	13 634.31 €	86.2%	2 175.69 €	13.8%
51521	Entretien de terrains		2 880.00 €	2 880.00 €	100.0%	0.00€	0.0%
515221	Bâtiments publics		3 800.00 €	5 482.70 €	144.3%	-1 682.70 €	-44.3%
51551	Entretien matériel roulan	t	100.00 €	76.00€	76.0%	24.00 €	24.0%
1558	Entretien autres biens mo	biliers	1 800.00 €	4 861.71 €	270.1%	-3 061.71 €	-170.1%
156	Maintenance		600.00€	1 071.10 €	178.5%	-471.10€	-78.5%
161	Assurance multirisque		5 600.00 €	5 208.84 €	93.0%	391.16€	7.0%
182	Doc. générale et Techniq	ue	1 000.00 €	1 018.30 €	101.8%	-18.30 €	-1.8%
188	Autres frais divers		1 000.00€	1 047.88 €	104.8%	-47.88€	-4.8%
226	Honoraires		2 010.00 €	1 489.02 €	74.1%	520.98 €	25.9%
232	Fêtes et cérémonies		11 920.00 €	15 183.62 €	127.4%	-3 263.62 €	-27.4%
238	Frais divers de publicité		150.00€	1 107.00 €	738.0%	-957.00€	-638.0%
247	Transp.collectifs		860.00€	0.00€	0.0%	860.00€	100.0%
256	Missions		460.00 €	361.95 €	78.7%	98.05 €	21.3%
261	Frais d'affranchissement		1 700.00 €	1 632.51 €	96.0%	67.49 €	4.0%
262	Frais de télécommunicati		2 630.00 €	4 064.01 €	154.5%	-1 434.01 €	-54.5%
527	Services bancaires et assi		50.00€	27.03 €	54.1%	22.97 €	45.9%
281	Concours divers (cotisation		764.00 €	759.00€	99.3%	5.00 €	0.7%
283	Frais de nettovage des loc		1 916.00 €	2 293.99 €	119.7%	-377.99 €	-19.7%
2878	Remb. autres organismes		12 600.00 €	8 560.22 €	67.9%	4 039.78 €	32.1%
288	Autres services extérieurs	5	600.00€	483.28€	80.5%	116.72€	19.5%
3512	Taxes foncières	_	105.00€	91.00€	86.7%	14.00 €	13.3%
Total	011 Charges à caractère gér	néral	119 242.48 €	118 304.34 €	99.2%	938.14€	0.8%
5336	Cotisation CNG,CG de la	FPT	2 300.00 €	2 140.48 €	93.1%	159.52€	6.9%
5338	Autres impôts & taxes		470.00 €	482.08 €	102.6%	-12.08 €	-2.6%
411	Personnel titulaire		146 410.00 €	148 595.79 €	101.5%	-2 185.79 €	-1.5%
413	Personnel non titulaire		16 080.00 €	13 181.03 €	82.0%	2 898.97 €	18.0%
451	Cotisations à l'URSSAF		28 540.00 €	27 847.29 €	97.6%	692.71 €	2.4%
453	Cotisations caisses retrait	e	33 300.00 €	34 300.00 €	103.0%	-1 000.00 €	-3.0%
454	Cotisations ASSEDIC		680.00€	533.82 €	78.5%	146.18 €	21.5%
455	Cotisations Assurances P		6 370.00 €	6 363.93 €	99.9%	6.07€	0.1%
456	Cotisations FNC suppl fa	m.	100.00 €	82.00€	82.0%	18.00 €	18.0%
458	Cotisations autres organis	smes	1 800.00 €	1 760.25 €	97.8%	39.75 €	2.2%
475	Médecine du travail		300.00 €	362.79 €	120.9%	-62.79 €	-20.9%
<b>F</b> otal	012 Charges de personnel	-	236 350.00 €	235 649.46 €	99.7%	700.54 €	0.3%

SHE FIA DB EN CB

0.1% 8.0%	35.00 € 417.00 €	99.9% 92.0%	44 565.00 € 4 783.00 €	44 600.00 € 5 200.00 €	FNGIR FPIC Fonds national de péréquat°	39221 39223
0.9%	452.00 €	99.1%	49 348.00 €	49 800.00 €	014 Atténuations de produits	otal 0
100.0%	3.63 €	0.0%	0.00€	3.63 €	Dépenses imprévues Fonct	22
100.0%	3.63 €	0.0%	0.00€	3.63 €	022 Dépenses imprévues Fonct	otal 0
0.0%	0.00€	100.0%	540.00€	540.00 €	Redevances pour concessions	 i1
0.0%	7.12€	100.0%	28 842.88 €	28 850.00 €	Indemnités élus	31
0.2%	20.85€	99.8%	11 229.15 €	11 250.00 €	Cotisations retraite élus	33
0.0%	-0.18€	100.0%	5 200.18 €	5 200.00 €	Cot.séc. sociale part patr. élus	34
18.1%	63.43 €	81.9%	286.57€	350.00 €	Formation élus	35
0.3%	76.56€	99.7%	23 528.44 €	23 605.00 €	Compensate charges territoriales	541 58
11.9%	320.50 €	88.1%	2 362.50 €	2 683.00 €	Autres dépenses obligatoires Subv. fonct, person, droit privé	74
0.0%	0.00€	100.0%	2 410.00 €	2 410.00 € 1 300.00 €	Autres	888
19.6% 1.0%	254.48 € 742.76 €	80.4% 99.0%	1 045.52 € 75 445.24 €	76 188.00 €	65 Autres charges gestion courante	
	742.70 €		70 110.270			
0.0%	0.00 €	100.0% 100.0%	500.00 € 900.00 €	500.00 €	Autres charges exceptionne. Titres annulés (exerc.antér.)	18 3
0.0%	0.00 €	100.0%	1 400.00 €	1 400.00 €	67 Charges exceptionnelles	otal 6
1.7%	8 482.96 €	98.3%	480 147.04 €	488 630.00 €	DEPENSES	otal I
					ECETTES	REC
-0.2%	-8.59 €	100.2%	5 158.59 €	5 150.00 €	RRR sur autres serv.extér.	9
17.9%	1 431.91 €	82.1%	6 568.09 €	8 000.00 €	Remb. rémunérations de personnel	19
-312.4%	-3 124.01 €	412.4%	4 124.01 €	1 000.00 €	Remb.sur charges de Sécu.	59
-12.0%	-1 700.69 €	112.0%	15 850.69 €	14 150.00 €	013 Atténuations de charges	otal 01
0.0%	-304.90 €	0.0%	304.90 €	0.00€	Concessions dans les cimetières	311
0.0%	-600.00€	0.0%	600.00€	0.00€	Redev occup domaine public	323
-68.0%	-68.00 €	168.0%	168.00€	100.00 €	Redev. services à car. social	66
20.2%	4 031.98 €	79.8%	15 968.02 €	20 000.00 €	Red. serv. périscolaires et ens.	67
7.2%	1 723.43 €	92.8%	22 276.57 €	24 000.00 €	Autres prestations de services	688
28.5%	342.00 €	71.5%	858.00 €	1 200.00 €	Locations diverses(-immeub)	83
0.0%	0.00€	100.0%	500.00€	500.00 €	Remb par autres redevables	878
11.2%	5 124.51 €	88.8%	40 675.49 €	45 800.00 €	70 Produits des services	otal 70
-0.5%	-1 163.00 €	100.5%	244 579.00 €	243 416.00 €	Taxes foncières et d'habitation	111
0.0%	-441.00€	0.0%	441.00 €	0.00€	Autres impôts locaux ou assimilé	18
0.0%	0.00€	100.0%	44 256.00 €	44 256.00 €	Attribution de compensation	211
-8.5%	-68.10 €	108.5%	868.10 €	800.00 €	Dotat° Solidarité Communautaire	212
100.0%	400.00 €	0.0%	0.00€	400.00 €	Autres fiscalités reversées	28 51
33.9% -0.1%	5 081.43 € -47.50 €	66.1% 100.1%	9 918.57 € 62 047.50 €	15 000.00 € 62 000.00 €	Taxe conso finale électricité Taxe add. droits de mutation	81
1.0%	3 761.83 €	99.0%	362 110.17 €	365 872.00 €	73 Impôts et taxes	
		100.00	22.757.66.6	22.757.00.5	Detetion forfitting	11
0.0%	0.00€	100.0%	23 757.00 €	23 757.00 €	Dotation forfaitaire Dot Solidarité rurale	l1 l21
0.0%	0.00 € 229.00 €	100.0% 71.4%	6 771.00 € 571.00 €	6 771.00 € 800.00 €	FCTVA	1
28.6% 93.6%	1 270.87 €	6.4%	87.13€	1 358.00 €	Autres	718
-4.4%	-60.00€	104.4%	1 429.00 €	1 369.00 €	Etat/compens.taxe fonc.	834
0.0%	0.00 €	100.0%	6 217.00 €	6 217.00 €	Comp. exonération taxe d'hab.	335
0.0%	-102.00€	0.0%	102.00€	0.00€	Autres attribut° et participat°	38
3.3%	1 337.87 €	96.7%	38 934.13 €	40 272.00 €	74 Dotations et participations	otal 74
13.5%	2 836.35 €	86.5%	18 163.65 €	21 000.00 €	Revenus des immeubles	2
-0.1%	-1.13 €	100.1%	1 537.13 €	1 536.00 €	Autres prod. div gest° courante	38
12.6%	2 835.22 €	87.4%	19 700.78 €	22 536.00 €	75 Autres produits gestion courante	otal 75
2.3%	11 358.74 €	97.7%	477 271.26 €	488 630.00 €	RECETTES	tal R

SAC PEXA EN CB

Article	9		Budgétisé	Total réalisé	% Réalisé	Disponible	% Dispo
INV	ESTIS	SSEMENT					
	DEPE:	NSES	113014002	******			
020	1	Dépenses imprévues Invest	4 087.44 €	0.00€	0.0%	4 087.44 €	100.0%
Total	020	Dépenses imprévues Invest	4 087.44 €	0.00€	0.0%	4 087.44 €	100.0%
2111	-	Terrains nus	4 440.00 €	0.00€	0.0%	4 440.00 €	100.0%
2117	1	Bois, forêts	1 875.00 €	0.00€	0.0%	1 875.00 €	100.0%
Total	041	Opérations patrimoniales	6 315.00 €	0.00€	0.0%	6 315.00 €	100.0%
2111	7	Terrains nus	43 750.00 €	10.55€	0.0%	43 739.45 €	100.0%
2117	100	Bois.forêts	0.00€	4.45 €	0.0%	-4.45€	0.0%
2135		instal. géné. agenc. aména. cons	51 742.00 €	27 123.68 €	52.4%	24 618.32 €	47.6%
2158		Autres matériels & outillage	1 000.00 €	0.00€	0.0%	1 000.00€	100.0%
2183		Matériel de bureau et info.	0.00€	270.00€	0.0%	-270.00€	0.0%
2184	337	Mobilier	600.00€	1 206.24 €	201.0%	-606.24 €	-101.0%
2185	(	Cheptel	80.00€	79.00 €	98.8%	1.00 €	1.3%
Total	21	Immobilisations corporelles	97 172.00 €	28 693.92 €	29.5%	68 478.08 €	70.5%
Total	DEF	PENSES	107 574.44 €	28 693.92 €	26.7%	78 880.52 €	73.3%
R	RECE	TTES		1.00 m	- Mar		
001	5	Solde d'exécution d'inv. reporté	60 092.44 €	0.00€	0.0%	60 092.44 €	100.0%
Total	001	Solde d'exécution d'inv. reporté	60 092.44€	0.00€	0.0%	60 092.44 €	100.0%
1328	A	Autres	6 315.00 €	0.00€	0.0%	6 315.00 €	100.0%
Total	041	Opérations patrimoniales	6 315.00 €	0.00€	0.0%	6 315.00 €	100.0%
10222	F	FCTVA	4 400.00 €	2 711.00 €	61.6%	1 689.00 €	38.4%
Total	10	Dotations Fonds divers Réserves	4 400.00 €	2 711.00 €	61.6%	1 689.00 €	38.4%
13251	5	Subv du GFP de rattachement	4 490.00 €	0.00€	0.0%	4 490.00 €	100.0%
1328		Autres	30 657.00 €	0.00€	0.0%	30 657.00 €	100.0%
1341	Ι	Dotat° équipt territoires ruraux	1 620.00€	0.00€	0.0%	1 620.00 €	100.0%
Total	13	Subventions d'investissement	36 767.00 €	0.00€	0.0%	36 767.00 €	100.0%
Total	REC	ETTES	107 574.44 €	2 711.00 €	2.5%	104 863.44 €	97.5%

### Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Le plan de relance comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif, et ainsi, assurer la continuité pédagogique et administrative. L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires prévoit 105 M€ d'aide de l'État aux communes et à leurs groupements.

Un 1er projet a été présenté à la séance du 9 février 2021 pour un montant global de 7 267,59 € HT, soit 8 721,11 € TTC (travaux de câblage Raoult, PC portable ATSEM via UGAP et serveur Amoncecole).

Considérant que les 2 classes d'élémentaires pourraient être dotées d'équipements numériques interactifs à déterminer avec l'équipe enseignante dans le cadre de ce plan de relance, le conseil municipal, après en avoir discuté, a décidé de reporter cette affaire à la prochaine séance afin qu'une étude globale soit établie en ce sens.

6 207,16 € TTC 2 221 70 € Aux travaux précédemment présentés, se rajoutent 2 devis de Seine Yvelines Numérique :

► Tableau tactile (classe CP-CE):

5 172,63 € HT

Vidéoprojecteur interactif (classe CM): 1851,49 € HT

2 221,79 € TTC



Le projet s'établit donc comme suit :

Travaux	Prestataires	HT	TTC
Câblage réseau	Ets RAOULT	6 242,00 €	7 490,40 €
PC portable ATSEM	UGAP (centrale d'achat)	276,69 €	332,03 €
Serveur Amonecole	Adequate technologies	748.90 €	898,68 €
Tableau tactile	Seine Yvelines Numérique	5 172,63 €	6 207,16 €
Vidéoprojecteur interactif	Seine Yvelines Numérique	1 851,49 €	2 221,79 €
A 00 0		14 291,71 €	17 150,06 €

Monsieur ANDRÉ explique que ce budget est établi avec les 1ers devis reçus de Seine Yvelines Numérique. Des modifications y seront apportés car ils ne correspondent pas complètement à la demande des enseignantes, toutefois, ils permettent d'estimer une enveloppe financière sur laquelle se baser pour déposer notre demande de financement.

Il explique également que le vidéoprojecteur est en fait un remplacement d'une partie du tableau numérique interactif de la classe des CM et qu'il risque donc de ne pas être pris en compte, seuls les équipements neufs sont concernés par cet appel à projets.

Délibération n° MD 850/2021 adoptée à l'unanimité.

Les devis de Seine Yvelines Numérique sont assujettis à la double adhésion de la commune :

- au Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Seine Yvelines Numérique pour 100 €
- à la convention d'accès à la centrale d'achat segment « Numérique Education » (2 autre segments également payants existent : « Sûreté électronique » et « Informatique de gestion ») pour 100 € également.

Délibération n° MD 851/2021 adoptée à l'unanimité.

### Modification des statuts du SMTS Mantes Maule Septeuil

Le Syndicat Mixte de Transport Scolaire a notifié sa délibération du 22 septembre 2020 relative à la modification de ses statuts.

Conformément à l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivité membres disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer par délibération sur la modification envisagée :

Article 3 : Le syndicat a son siège dans la commune du Président.

Délibération n° MD 852/2021 adoptée à l'unanimité.

### Association MARPA de Flins-sur-Seine - Désignation de délégués

Madame le maire explique qu'en mars 2018, le SIVU MARPA a été dissous car il avait atteint son objectif de construction d'une maison d'accueil rural pour les personnes âgées, les travaux ayant démarré et l'ouverture étant prévue pour août 2018.

Une association de gestion de la MARPA a alors été créée pour prendre la suite de ce syndicat. Elle a depuis été mise en veille car une procédure judiciaire est en cours envers la société BATIGERE car un phénomène de fissuration a été constaté sur l'ensemble du bâtiment dû à des fondations non conformes, nécessitant a minima une consolidation des fondations et la reprise des fissures.

Par courrier du 22 février 2021, l'Association de Gestion de la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées de Flins-sur-Seine sollicite la désignation et les coordonnées des membres représentant la commune pour participer aux conseils d'administration. SAC FXA 1959

OF AD EM CB Il convient donc de désigner 1 membre titulaire et 1 membre suppléant.

Sur propositions de Madame le maire, sont désignées :

Déléguée titulaire : Madame Maryse DI BERNARDO

Déléguée suppléante : Madame Monique LESOURD

Délibération n° MD 853/2021 adoptée à l'unanimité.

### Questions diverses:

### Projet d'aire de jeux

Un plan du projet est remis à chaque conseiller(ère) présent(e). Le scénario « complet » d'un coût prévisionnel de 376 000 € HT (452 000 € TTC) prévoit :

- ▶ Des jeux pour enfants de 2 à 12 ans
- ▶ Un mini-stade pour les 4 à 74 ans
- ▶ Un pumptrack (piste en enrobé composée de séries de bosses et de virages sur s'adresse à un grand nombre de pratiques : rollers, skateboard, trottinettes, draisiennes, VTT...)
- ▶ 2 terrains de pétanque
- ▶ Un espace réservé aux arbres de naissance
- ▶ Un espace pour l'organisation de manifestations communales
- ▶ Un cheminement jusqu'à la Mauldre,
- ► Tables, chaises...
- ▶ Parc à vélos, clôture et accès dédié pour la parcelle

Il est possible de décider de réduire ce projet en enlevant soit le pumptrack, soit le mini-stade, portant ainsi le coût prévisionnel à  $290\,000 \in HT$  ( $354\,000 \in TTC$ ).

Il ressort des discussions que :

- L'aire de jeux sera clôturée, il faudra prévoir les modalités d'ouverture et de fermeture.
- Le pumptrack devra être réservé aux rollers et trottinettes, les vélos seront interdits sur l'aire (un parc à vélos est prévu à cet effet).
- L'entretien de cette aire sera de compétence communale, réalisé par notre adjoint technique.
- Il n'y aura pas d'aménagement particulier des berges de la Mauldre, il est rappelé que les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.
- Les équipements sont tous implantés à l'avant du terrain d'assiette car le fond du terrain est potentiellement inondable et donc réservé aux espaces de promenade.
- Il est décidé de conserver tous les équipements proposés, ce qui permet de satisfaire un maximum de pratiques individuelles ou collectives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Maryse DI BERNARDO

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Frédérique MENDES

François-Xavier ANDRÉ

Corinne BLONDEAU

Rendecu

Alberto DA COSTA

Antoine DAÏ PRA

Patricia DUCLOS

Monique LESOURD

Muriel ROCHET

Sylvie SONGEUR